

Vendredi 17 avril 2020, 15h
**Lumières et peine de mort. Autour de Beccaria et de son
livre majeur, Des délits et des peines (1764)**
Marc Agostino, Université Bordeaux Montaigne

Comment un livre de dimension assez modeste a-t-il pu influencer la réflexion de toute une époque et être aujourd'hui encore une référence sur la peine de mort, la torture, la conception du droit pénal? L'auteur, Cesare Beccaria, vit en Lombardie, en particulier à Milan et cette région est perméable aux Lumières françaises. Membre d'un cercle de pensée, il publie en 1764 à Livourne un libelle "Des délits et des peines". Vite traduit en français, il préconise l'abolition de la peine de mort. Nous tenterons de faire une lecture rapide des points principaux. L'influence est considérable en France (Voltaire, Diderot et autres), en Italie (la peine de mort est abolie en Toscane en 1786). Elle est présente, aux XIXe-XXIe siècles partout dans les débats sur ce sujet essentiel (comme en France en 1981). Pour le XVIIIe certains parlent même de "moment Beccaria".